Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 92 (1956)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XCIIe ANNÉE - No 9 3 mars 1956

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Cercle lausannois des maîtresses enfantines. — Echallens. — Educatrices des petits. — Tribune libre: Radio scolaire et propagande. — Tribune libre: Est-ce le but de l'école primaire? —* **Genève:** *U. I. G. M.: Retenez cette date. — Assemblée générale ordinaire du 15 février. — U. I. G. D. — S. G. T. M. et R. S. — C. E. M. E. A. —* **Neuchâtel:** *Comité central. — Parmi nos membres. — Cadet Roussel, Ecolier romand et Benjamin. — Jardins d'enfants. — Université populaire. —* **Jura bernois:** *Congrès de la S. P. J. — Cours de la Fédération jurasienne de musique. — Admissions aux écoles normales. — S. J. T. M. et R. S. —* **Communiqué:** *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: R. Massarenti: *Un aspect du problème des contrôles scolaires. — Avec Molière en Allemagne. — La poésie de la semaine.*

VAUD

Partie corporative

CERCLE LAUSANNOIS DES MAITRESSES ENFANTINES

Notre rencontre mensuelle ne se fera plus au tea-room « Chez-vous », mais au Salon rose du Grand-Chêne, tous les premiers mardis du mois.

SECTION ECHALLENS

Leçon de gymnastique : Mardi 6 mars à 17 heures. Au local habituel.

« EDUCATRICES DES PETITS »

L'association vaudoise des Maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine...
prend aujourd'hui sa retraite ; elle présente à ses membres son nouveau titre, plus vrai, plus actuel et plus facile à manier : « Educatrices des petits. »

C'est donc sous ce nom sympathique que vous lirez désormais les articles destinés aux institutrices de classes enfantines et semi-enfantines.

« ENFANTS, HEUREUX ENFANTS »

Le comité des Educatrices des Petits aura la joie de présenter à Lausanne, le mercredi 14 mars, un film sonore sur les écoles belges et les méthodes decroliennes.

Il invite non seulement les membres de son association, mais aussi très chaleureusement tous les collègues qui s'intéressent à l'école active (au jardin d'enfants et jusqu'au degré moyen).

Réservez déjà votre après-midi.

Des précisions de salle et d'heure vous seront données dans l'*Educateur* la semaine prochaine.

Tribune libre

RADIO SCOLAIRE ET PROPAGANDE

Avez-vous écouté l'émission de mercredi dernier « Pourquoi faut-il être vacciné ? » Qu'en pensez-vous ? Pour moi, elle m'a peiné.

Etait-il vraiment nécessaire d'employer du talent, beaucoup de talent, pour jouer les croquemitaines, effrayer nos élèves en leur laissant croire que leur corps est sans défense efficace contre le mal, n'importe quel mal ? pour leur faire craindre qu'une coupure, une écorchure, un bobo ne les conduise à la tombe s'ils ne sont vaccinés et revaccinés. Qu'elle exagération !

Passons... Et souhaitons que cette émission ait eu au moins le mérite de faire réfléchir. Il y avait de quoi ! Ne nous a-t-on pas affirmé que, grâce au vaccin, la variole avait disparu ? Pour nous apprendre un peu plus loin (pour rappeler aux jeunes auditeurs que le danger les guette), que deux épidémies de variole ont éclaté l'an dernier tout près de chez nous, en Bretagne et dans les Vosges. Comment est-ce possible ? Chacun sait que la vaccination autivariolique est obligatoire en France comme chez nous. La variole atteindrait-elle les vaccinés ?

Vos élèves ont-ils remarqué cette contradiction ? Vous ont-ils dit les centaines de coupures, écorchures et autres bobos qu'ils ont subi sans la moindre suite infectieuse ? Gardent-ils leur esprit critique en écoutant la radio ? Bonne occasion de vous en assurer.

Enfin, si quelque spécialiste pouvait dissiper cette fâcheuse impression en nous démontrant l'inanité de cette contradiction, en nous démontrant que les vaccins immunisent réellement nos enfants sans leur faire courir aucun risque, je lui en serais reconnaissant. Car je voudrais être sûr que nous préparons à nos enfants une vie saine et non d'amères désillusions.

Iurg Barblan.

Tribune libre

EST-CE LE BUT DE L'ECOLE PRIMAIRE ?

L'article ci-dessous de notre collègue Ed. Zimmermann défend des thèses qui ne sont pas forcément celles de la S.P.V. et du Comité central. Il va probablement susciter certaines réactions. Nous serions heureux qu'une « discussion » courtoise ait lieu au sujet des problèmes soulevés par notre correspondant, nous réservant de conclure, s'il y a lieu. De toute manière, il convient de remercier Ed. Z. qui a beaucoup réfléchi et qui nous donne courageusement son opinion en nous disant ses soucis de « maître primaire ».

Comité central.

Sans remonter dans le temps jusqu'à la création des classes primaires supérieures, leur développement ces trente dernières années donne aux instituteurs ayant dépassé les cinquante ans une vue d'ensemble non dépourvue d'intérêt. Enseignant depuis 1924 dans le district de Nyon, il me semble opportun et utile de faire le point sur cette question des

primaires supérieures vues à travers les lunettes d'un instituteur primaire.

A la Côte, il faut croire que depuis toujours les collèges communaux de Rolle et de Nyon suffisaient à canaliser les enfants doués de ces deux districts puisqu'on n'y trouvait aucune primaire supérieure malgré quelques tentatives du Département de l'Instruction publique. L'une pourtant, à Begnins, vers 1930, faillit aboutir. Son échec fut l'œuvre du Dr W. Francken, défenseur convaincu de nos écoles primaires qui lança, contre la création d'une primaire supérieure, le slogan « Créons des classes de développement mais ne décapitons pas nos classes primaires ! » Depuis douze ans, une offensive de grand style s'est soudainement développée. Elle coïncide avec la fin de la campagne menée par nos autorités scolaires pour l'établissement des classes ménagères. Son premier succès est la création de la classe primaire supérieure à Crassier, vers la fin de la guerre. C'est alors que le Collège de Nyon institue la section commerciale-pratique qui, aujourd'hui encore, tient en échec l'ouverture d'une classe primaire supérieure à Nyon. (Même phénomène à Rolle). Mais subitement, ces dernières années, sous les efforts soutenus déployés par le service primaire du Département de l'Instruction publique, une éclosion de primaires supérieures se produit un peu partout : à Genolier, à Commugny, à Gland, à Perroy ; et à l'état actuel de projet : à Bursins, une seconde classe à Gland, plus sûrement à Begnins (sans dépasser les limites des deux districts de l'Ouest vaudois).

Pourquoi cette transformation si fondamentale dans la structure même de notre école de la Côte ? Est-ce pour effacer de la carte du canton de Vaud cette tache faite par deux districts restés opposés aux classes primaires supérieures ? Est-ce que ces ouvertures de classes répondent vraiment à des nécessités impérieuses ? Est-ce pour satisfaire l'orgueil de nombreux parents pour qui l'école primaire n'est plus qu'un passage vers quelque chose de mieux ? Ne serait-ce pas surtout parce qu'on affirme qu'un jeune homme porteur d'un certificat de fin de scolarité primaire supérieure voit s'ouvrir, grâce à ce papier magique, toutes les portes désormais fermées aux élèves primaires, c'est-à-dire l'Ecole normale, l'Ecole de commerce, les Arts et Métiers ? Et n'est-il pas encore préféré aux primaires pour la plupart des apprentissages conduisant à l'artisanat, à l'industrie ou au commerce ? Ces dernières suppositions ne sont pas gratuites ; c'est un fait. C'est l'argument massue ; c'est le levier qui a renversé tous les obstacles et les dernières résistances.

Cette création était-elle nécessaire ? Pour répondre objectivement, il faudrait faire une enquête approfondie dans le but de savoir combien la région de la Côte a apporté de jeunes gens qualifiés à nos écoles cantonales avant et après l'introduction des primaires supérieures. Il faudrait étendre cette enquête auprès des entreprises commerciales, industrielles et artisanales et jusque dans les exploitations agricoles et viticoles pour savoir si cette région de notre canton souffre de l'absence d'hommes d'élite, d'ouvriers et d'agriculteurs qualifiés et si la prospérité et l'aisance qui y règnent sont inférieures ici à ce qu'elles sont ailleurs où depuis longtemps existent des classes primaires supérieures. Les résultats d'une telle enquête apporteraient-ils la preuve que l'absence de classes pri-

maires supérieures à la Côte n'a pas nui au développement économique de cette région ? Je le pense...

Je ne puis pas, dans le cadre de cet article, faire le tour de toute cette question. Mais je songe surtout à la plupart de nos classes primaires rurales dont l'effectif est déjà réduit par l'exode de la population vers les centres. Combien d'élèves y reste-t-il ? Et quel est le réconfort pour le maître chargé d'enseigner devant des bancs que viennent de quitter les bons élèves promus à la primaire supérieure du village voisin ? Heureux est-il de pouvoir toucher un salaire honnête, seule compensation aux satisfactions profondes que procure une vocation désormais éteinte ou une émulation fortement émoussée.

Je pense qu'il faut rendre à l'Ecole primaire toutes ses prérogatives et la remettre en mesure d'atteindre les buts pour lesquels elle a été créée. Mais il s'agit d'une véritable réhabilitation dans l'esprit des parents et des autorités scolaires. En effet l'on a pu lire cette affirmation dans le « Rapport sur la marche de la 1re classe de X, année 1954-55 » paru dans le *Journal de Nyon* : « L'objectif de cette classe est de préparer tous les élèves qui se destinent à entrer au Collège en 5e et 4e années, ainsi que les élèves capables de suivre l'enseignement primaire supérieur. »

N'est-ce pas, instituteurs primaires, mes collègues, qui sommes relégués au rang de régents mineurs, ce rapport d'une commission scolaire mérite d'être dénoncé comme une aberration dangereuse de la mentalité actuelle de quelques-unes de nos autorités responsables.

Pour que l'Ecole puisse recouvrer tous ses droits afin de remplir sa mission devant le pays, faudrait-il supprimer les classes primaires supérieures ? Quel serait le premier pas à faire vers cette suppression radicale ? Mettre les classes primaires en mesure de préparer elles-mêmes, en vue de l'obtention du certificat actuel des classes primaires supérieures, les élèves qui en sont dignes. Le moyen essentiel est l'introduction de l'allemand et les compléments de mathématiques à titre obligatoire qui seraient donnés en supplément du programme actuel. Quant à la comptabilité, je n'en vois pas la nécessité : toute cette matière est reprise dans les cours professionnels et commerciaux à l'époque de l'apprentissage. Arrivé à la fin de sa scolarité primaire, l'élève ainsi préparé se rendrait au chef-lieu de district pour y subir l'examen donnant droit, en cas de réussite, à l'obtention du certificat d'études primaires supérieures.

On retrouverait une heureuse unité dans la gent scolaire du village ; tous les parents ainsi que les maîtres en obtiendraient des bénéfices immenses, sans oublier que, pour les maîtres en particulier, cette revalorisation du travail leur rendrait la foi, l'enthousiasme et une rayonnante autorité.

Seulement voilà, mes chers collègues qui êtes cent vingt à la tête d'une classe primaire supérieure, j'ai l'air de vous prendre à partie. Ce n'est pourtant pas mon intention. Vous avez une situation acquise par votre brevet spécial ; c'est pour vous une sécurité garantie par la loi. Il y aurait une période transitoire, à moins que, dans les centres, vous soyez mis à la tête de classes vous procurant un enseignement et des avantages équivalents.

Et pour ceux de nos collègues qui voudraient encore améliorer leur situation matérielle par l'obtention d'un brevet spécial, je suggère à nos autorités de reprendre à leur compte le slogan du Dr Francken ; à moins que, ce que je crains plutôt, ce souhait soit par trop utopique. Je suis pourtant persuadé qu'il serait préférable et dans l'intérêt supérieur de l'avenir de notre canton, de sortir de nos classes primaires les enfants retardés, voire déficients, et qu'on y garde ceux qui peuvent être sélectionnés pour la primaire supérieure parce qu'ils ont 13 ans (bientôt 12 ?) et 7,5 de moyenne générale. Hélas ! pour en arriver là, que de préjugés à éclairer, que de parents à convaincre, que d'efforts persévérants pour créer, déjà et tout simplement, un climat favorable à la modification de notre enseignement primaire actuel.

Pour corroborer ma prise de position en faveur de l'Ecole primaire, il faudrait encore développer les points suivants :

1. On s'achemine vers la suppression du degré supérieur de notre école, car la primaire supérieure y puise tous les élèves qui justifient l'existence de ce degré. Est-ce que, dans certains cas, on n'aboutit pas déjà à ce résultat : primaire supérieure = degré supérieur ?

2. Beaucoup de jeunes maîtres souffrent, dès l'entrée dans la carrière, de ce complexe d'infériorité qui les pousse en trop grand nombre vers l'obtention d'un brevet spécial qui les en délivrera.

3. Si l'on pouvait, il y a trente ans, opposer primaire supérieure à classe de développement, on devrait, en cette seconde moitié du vingtième siècle, l'opposer aux classes d'orientation professionnelle puisqu'on a découvert que l'habileté manuelle est une autre forme de l'intelligence. Or, les maîtres primaires sont préparés pour instruire l'enfant selon les besoins de son intelligence cérébrale : et on leur enlève les élèves doués de ce côté-ci ; mais ils ne sont pas préparés pour lui enseigner les travaux pratiques : et on leur laisse les élèves doués seulement de ce côté-là.

Voilà pourquoi je verrais les classes primaires supérieures avantageusement remplacées pour le bien des enfants de notre canton par des classes d'enseignement manuel à la campagne comme à la ville.

Prangins, février 1956. *Ed. Zimmermann.*

MORGES — GYMNASTIQUE

Les collègues sont cordialement invités à venir assister à une leçon donnée au local par R. Liardet, à des élèves de troisième degré, vendredi 9 mars, à 17 heures.

Les titulaires de classes spéciales et les personnes que la question intéresse sont invitées à la

SÉANCE D'INFORMATION SUR L'ENFANCE ARRIÉRÉE

le 8 mars 1956 au Foyer du Théâtre, Lausanne à 14 h. 30.

Président d'honneur : Mlle Alice Descœudres. Présidence : Dr A. Repond, directeur de la Maison de santé de Malévoz, Monthey.

Cette séance exposera le point de vue du médecin, du pédagogue et de l'assistance sociale sur l'enfant arriéré.

Programme

Psychologie des débiles mentaux : Dr Fehr, directeur des Asiles de Bellelay, Jura bernois.

Au service de l'enfance arriérée : M. E. Sauvain, instituteur, Bienne ; M. J.-J. Miéville, directeur de la Maison d'Education de Malvilliers, Neuchâtel.

Quelques expériences d'une assistante sociale : Mlle B. de Rham, Service social de Pro Infirmis, Lausanne.

Commission romande de Pro Infirmis

Société suisse en faveur des enfants déficients, Section romande.

Commission interprofessionnelle vaudoise sur l'enfance mentalement insuffisante.

P.-S. — Un congé officiel a été demandé au Département.

GENÈVE

U.I.G.M. — RETENEZ CETTE DATE

Le *groupe des jeunes* organise le mercredi 14 mars, à 17 heures, au café de la Poste, rue du Stand, une séance consacrée au problème des études pédagogiques, avec la participation de MM. Nussbaum et Roller.

Les membres de nos trois associations, U.A.E.E. et U.I.G. Dames et Messieurs sont cordialement invités.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 1956

Avec son autorité coutumière Lagier préside sa pénultième assemblée.

Mutations. Deux admissions : Lucien Dunand et Lucien Hermenjat ; qu'ils soient les bienvenus !

Six démissions : Henri Bouchardy, Louis Bouvier, Frédéric Cuénoud, Adrien Lagier, Louis Levant, Armand Marggi. Tous prennent leur retraite et sont nommés membres honoraires. Nous leur adressons tous nos vœux.

Revalorisation et C.I.A. Les rappels de la C.I.A. ont bien risqué d'annihiler les effets de la revalorisation. Cependant, conformément aux règlements qui régissent notre caisse de retraite, il a été possible de limiter les « dégâts ». Ceux qui ont un rappel dépassant l'augmentation annuelle doivent recevoir un avis.

Concours d'admission aux études pédagogiques. Eric Pierrehumbert, président de la commission ad hoc, présente un rapport clair et succinct. Bornons-nous pour l'instant à dire tout l'intérêt qu'a suscité cette question auprès de nos membres.

Elle est d'ailleurs étroitement liée au problème des études pédagogiques, dont l'examen va être repris prochainement.

J. E.

U. I. G. DAMES

I. Vues aériennes de la Suisse. Les correspondantes voudront bien envoyer les inscriptions de chaque bâtiment à Mlle J. Marta, présidente, le plus vite possible ; si elles ont déjà encaissé le prix de ces séries elles le verseront au compte de chèques de U. I. G. Dames.

II. Adresses exactes. Certaines convocations pour l'assemblée générale nous sont retournées par la poste, l'adresse n'étant plus exacte. Pour éviter ces erreurs, les collègues qui déménagent ou qui changent d'état civil auront l'obligeance d'en aviser la présidente. *M. Th. B.*

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORME SCOLAIRE

SAVEZ-VOUS ?

— Savez-vous pourquoi les anciens Indiens interdisaient la pêche quand la mer rougeoyait ?

— Savez-vous comment fonctionne le radar, le radar des chauves-souris ?

— Savez-vous que, sans avoir soif, le pivert tire une langue de 10 cm., et que le lombric trépasse vers 10 ans, s'il en a le temps ?

— Le zèbre marche sur 4 doigts, la girafe sur 8, le rhinocéros sur 12, l'hippopotame sur 16, et l'éléphant sur 20. Est-ce juste ?

— Les femmes-comique ! sont plus douées chromosomiquement que nous, Messieurs ; est-ce pour cela qu'elles ont si facilement raison ?

— Les lièvres, de mémoire d'homme, tendent leurs oreilles pour mieux entendre. Est-ce pour cela qu'elles ont tant grandi ? Evidemment.

— Et ces grandes dents ? — C'est pour mieux te manger, mon enfants ! (Perrault).

Ce sont « mes » questions. Et maintenant, que vous soyez Lamarkien ou Darwinien, ou néo-mutationiste, vous apporterez « les vôtres »,

Lundi 19 mars, à 16 h. 45,

au Musée d'Histoire naturelle. Monsieur E. Dottrens, directeur, nous y recevra, et il insiste pour que VOUS vous montriez curieux, zoologues, minéralogues, géologues, dans le cadre de ce qui vous intéresse personnellement, ou intéresserait une visite de classe. *J.-L. Loutan.*

C.E.M.E.A.

L'Association suisse des Centres d'entraînement au méthodes d'Education active organise un stage de perfectionnement de **Jeux dramatiques.** à Pâques 1956.

Instituteurs et institutrice ce stage vous intéresse !

Pour inscriptions et tous renseignements, auprès de Robert Privat, 45, ch. Grangettes Chênes-Bougeries, Genève, tél. 36 06 07.

L'Association suisse des C.E.M.E.A. (Section de Genève) organise un week-end de **Chant et Danse,** les 10 et 11 mars à Genève.

Horaire : Samedi : 16 h.-22 h., souper pique-nique.

Dimanche : 10 h.-17 h., dîner pique-nique.

S'inscrire auprès de Mlle Claudine Anzoli, 35, chemin Terroux, Grand-Saconnex, Genève, avant le 8 mars.

Des indications complémentaires seront envoyées aux inscrits.

NEUCHATEL COMITÉ CENTRAL

Présidé par M. Roger Hügli qui se révèle être un excellent chef, avisé et aimable, le C.C. s'est réuni samedi 18 février.

Le plus clair de notre temps passa à la préparation des prochaines séances : *a)* assemblée des délégués (3 mars) ; *b)* assemblée générale S.P.N.-V.P.O.D. ; *c)* assemblée générale S.P.N. (17 mars). Nous entendons le rapport présidentiel qui ne saurait être bien copieux puisqu'il porte sur deux mois d'activité à peine, puis le compte rendu financier de l'exercice 1955, reflet de la saine gestion du caissier le plus attentif et clairvoyant, M. E. Bille. Ces documents paraîtront dans l' « Educateur ». La question de l'U.P.N. nous retient à nouveau et trouvera sa solution le 17 mars, espérons-le.

W. G.

PARMI NOS MEMBRES

Nous saluons cordialement l'entrée dans la S.P.N.-V.P.O.D. de quatre collègues, Mme Esther Richard, institutrice à Peseux et de MM. Maurice Gogniat, instituteur au Locle, Eric Perotti, au Sapeler s/Travers et M. Jacques Steudler, instituteur.

Par ailleurs, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à Mlles Raymonde Mailler (Auvernier) et Geneviève Perret qui se marient.

Val-de-Travers

Comité de section pour 1956 : Président, M. Claude Grandjean (Travers); caissière, Mlle Reine Renaud ; secrétaire, Mlle Marguerite Jampen; délégué au Comité central, M. Fernand Vaucher.

CADET ROUSSEL, L'ÉCOLIER ROMAND ET BENJAMIN

Gaie et vivante, l'exposition des journaux d'enfants « Cadet Roussel », l'« Écolier Romand et Benjamin » est présentée dès maintenant dans le canton de Neuchâtel.

Ce qui attire tout de suite, à part les panneaux de documentation, ce sont les bricolages réalisés d'après l'« Ecolier Romand » en partant du matériel le plus simple.

A ceux qui pensent qu'il n'y a rien de plus simple que de faire un journal d'enfants, nous recommandons ces panneaux où l'on voit combien de rubriques différentes et combien de soins il faut pour que chaque numéro soit plaisant et complet, digne des enfants auxquels il est destiné.

La présentation de cette exposition et les causeries qui l'accompagnent feront certainement beaucoup pour que ces journaux soient toujours mieux connus et leur diffusion plus grande. L'administration de ces journaux a pris contact directement avec ses collaborateurs et le programme suivant est prévu :

District de Boudry : Bevaix (28 février au 2 mars), Boudry (2 mars au 6 mars), Cortaillod (6 au 9 mars), Colombier (9 au 13 mars), Saint-Aubin (13 au 15 mars), Auvernier (15 au 16 mars).

District du Val de Ruz : Dombresson, Cernier, Les Geneveys sur Coffrane, Vilars, Montmollin en mai, Le Pâquier, Valangin et Savagnier en juin.

District de Neuchâtel : Cressier, Cornaux, Lignières, Landeron, Enges, Marin de fin juin à fin octobre.

District du Val de Travers : Noiraigue, Fleurier, Couvet, La Côte aux Fées, Verrières de fin juin à fin octobre.

District du Locle et de La Chaux-de-Fonds : novembre et décembre.

JARDINS D'ENFANTS

En 1952, M. Jean Steiger, professeur à la Chaux-de-Fonds, et quelques députés cosignataires, déposaient au Grand Conseil une motion en faveur de la création de jardins d'enfants dans notre canton à l'instar de ce qui se fait ailleurs. Une enquête fut faite auprès des communes. Elle n'est guère concluante à cause des conditions si diverses de nos localités quant à leur importance et leur nature agricole ou industrielle.

Il s'agirait donc d'ouvrir des classes où les enfants d'âge préscolaire recevraient un enseignement non encore formel visant à l'acquisition de connaissances mais qui, par des méthodes sensorielles fondées sur une psychologie solide, exerceraient, essentiellement par le jeu, leurs facultés d'attention et d'observation. Un personnel enseignant serait formé par une préparation de courte durée qui justifierait le traitement moins élevé que pour les institutrices attitrées, prévu par la loi. (80 % du traitement de ces dernières.)

Le Grand Conseil entendit certaines objections. On craint que l'Etat se substitue trop à la famille qui lui abandonne de plus en plus ses prérogatives. Le projet reçut une approbation générale, sans enthousiasme. L'ouverture de ces classes constitue un service public que certains jugent favorable au recrutement des femmes dans les usines où leur main-d'œuvre est moins coûteuse. On n'y verrait pas autre chose que l'extension des crèches.

Toutefois, les résultats strictement pédagogiques paraissent excellents si l'on s'en réfère aux échos des expériences faites dans d'autres cantons ou pays. Mais il faut que ces jardins soient gratuits et que l'ouverture en soit laissée aux soins des communes, qu'en outre les parents aient la faculté d'y envoyer ou non leurs enfants.

La loi a été votée avec un amendement consacrant le principe de la gratuité, par 56 voix contre 15.

Nous devons dire que les opinions au sein du corps enseignant sont aussi très partagées. *W. G.*

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Semestre d'été : Ouverture le 5 mars

Neuchâtel (6 cours) :

1. Littérature moderne. Prof. M. Charly Guyot. Lundi à 20 h.
2. L'art de s'exprimer. Prof. M. Jean Kiehl. Lundi à 20 h.
3. Psychologie de la personnalité. Prof. M. Philippe Müller. Jeudi à 20 h.
4. Mathématiques. Prof. M. Werner Sörensen. Mardi à 20 h.
5. Droit. Code des obligations. Prof. M. Bertrand Houriet. Vendredi à 20 h.
6. Histoire contemporaine. 1914 à 1939. Prof. M. Eddy Bauer. Mardi à 20 h.

La Chaux-de-Fonds (5 cours) :

1. Histoire de l'art d'aujourd'hui. Prof. M. Claude Loewer. Mercredi à 18 h. 45.
2. Littérature contemporaine. Prof. M. Yves Velan. Mardi à 18 h. 50.
3. L'art de s'exprimer. Prof. M. Maxime Chastaing. Lundi à 20 h.
4. Electronique. Prof. M. Robert Favre. Mardi à 19 h. 25.
5. Biologie. Prof. MM. Georges Py et G. Dubois. Lundi à 19 h. 25.

Le Locle (4 cours) :

1. Poésie contemporaine. Prof. M. Paul-André Humberset. Mercredi à 18 h. 45.
2. Histoire de la musique. Prof. M. Zigmunt Estreicher. Mardi à 18 h. 45.
3. Psychologie de l'enfant. Prof. M. Dr Edmond Châtelain. Jeudi 20 h. 20.
4. Mathématiques. Prof. M. Henri Robert. Lundi à 18 h. 45.

Inscriptions : A Neuchâtel, à la Bibliothèque.
A La Chaux-de-Fonds et au Locle : à la Cité du Livre.

N. B. Nos membres bénéficient d'une réduction de 10 %, la SPN-VPOD étant membre collectif de l'U. P. N.

JURA BERNOIS

CONGRÈS DE LA S. P. J.

Le Congrès quadriennal de la Société pédagogique jurassienne, dont l'organisation incombe plus particulièrement à la section de Porrentruy, verra ses diverses manifestations se dérouler dans la vieille cité épiscopale, les 7 et 8 juillet prochain. Sous la présidence de M. le Dr Ed. Guéniat, le Comité central de la S. P. J., complété par un groupe de collaborateurs bénévoles, a tenu une première séance, au cours de laquelle le programme de ces deux journées a été établi dans ses grandes lignes. Nous pouvons déjà dire que des expositions sont prévues, dans les locaux de l'Ecole cantonale, de l'Ecole normale et de l'Ecole normale des maîtresses ménagères. Elles se donneront pour but de montrer à la fois les installations de classes, les moyens modernes d'enseignement dont disposent les établissements bruntrutains, et éventuellement quelques méthodes de travail. Le rapporteur général, en la personne de M. le Dr H. Liechti, professeur à l'Ecole normale et inspecteur des Ecoles secondaires, développera l'étude mise en discussion dans nos synodes : « passage de l'école primaire à l'école secondaire ». Pour compléter la partie proprement pédagogique du Congrès, le Comité d'organisation fera appel à un conférencier de marque.

La soirée familière du samedi, enrichie d'une pièce de théâtre jouée par « Les Malvoisins », et la traditionnelle excursion du dimanche après-midi (en Alsace) attireront aussi sans doute nombre de nos collègues.

Comité d'organisation.

COURS DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE DE MUSIQUE

Le 2 février, un examen clôturait, à l'Ecole normale de Porrentruy, un cours de musique suivi par quelques Normaliens, désireux d'augmenter leurs connaissances théoriques, et de se familiariser avec un instrument de cuivre. M. B. Vuilleumier, expert, s'est déclaré très satisfait des résultats, et nous félicitons ces jeunes gens de leur travail, de même que M. le professeur P. Montavon, à qui le cours a été confié.

T.

ADMISSIONS AUX ÉCOLES NORMALES

La Direction de l'Instruction publique a admis aux études les candidats dont les noms suivent :

A Porrentruy : Bandelier André, Moutier ; Botteron Gérard, Malleray ; Cerf Michel, Roche-d'Or ; Farine Georges, Montfaucon ; Froidevaux Hubert, Buix ; Gury Michel, Vicques ; Hof Alexandre, Berne ; Huguelet Francis, Vauffelin ; Léchot Georges, Orvin ; Perret Maurice, Porrentruy ; Petignat Jean-Claude, Les Cerlatez ; Preschli Jean, La Neuveville ; Prongué Robert, Buix ; Riard Maurice, Reconvilier ; Schaller René, Corban ; Thalmann Marcel, Moutier ; Valley Jacques, St-Ursanne.

A Delémont : Altermath Jeanne, Bienne ; Bihler Josiane, St-Imier ; Boillat Françoise, Tramelan ; Brechbühler Louise, Tramelan ; Botteron Marie-Madeleine, Tavannes ; Gassmann Monique, Charmoille ; Geiser Elisabeth, Prés-de-Cortébert ; Koller Madeleine, Montsevelier ; Mathey-Doret Luce, Cormoret ; Nobs Heidi, Delémont ; Paratte Danielle, Le Noirmont ; Robadey Angéline, Beurnevésin ; Schneider Liliane, Papplemont ; Seiler Rosette, Moutier ; Wegmann Yvette, Porrentruy ; Wimmer Sonia, Tavannes ; Zehr Monique, Malleray.

Nous leur souhaitons de fructueuses études.

SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Section de l'Association bernoise

En cas de participation suffisante, les cours suivants seront organisés en 1956 :

1. **Cours de menuiserie pour débutants.** Durée : 4 semaines. Dates : 9 au 21 juillet et 1er au 13 octobre. Lieu : Moutier, éventuellement Delémont. Maître de cours : M. H. Colin, Bienne. Ce cours est conforme au programme des cours normaux suisses et donne droit au certificat d'aptitude à l'enseignement des travaux manuels, section menuiserie.
2. **Cours de perfectionnement de cartonnage.** Durée : 2 semaines. Date : 1er au 13 octobre. Lieu : Bienne. Maître de cours : M. E. Isenschmid, Berne.

   Les participants doivent avoir suivi soit un cours normal suisse, soit un cours cantonal de 4 semaines. L'attestation reçue est à joindre à l'inscription.
3. **Cours de modelage.** Durée : 1 semaine. Date : 30 juillet au 4 août.

Lieu : Moutier, éventuellement Delémont. Le maître de cours sera désigné ultérieurement.

Ce cours prépare les maîtres de tous les degrés de l'enseignement à faire en classe une application rationnelle du modelage au moyen d'un outillage très réduit.

4. **Cours technique, degré inférieur.** Durée : 1 semaine. Date : 30 juillet au 4 août. Lieu : Moutier, éventuellement Delémont. Le maître de cours sera désigné ultérieurement. Travaux en papier, en rotin, en raphia, etc.
5. **Cours « La photographie au service de l'école ».** Durée : 4 à 6 jours. Date : 1er au 6 octobre. Lieu : Moutier, éventuellement Tramelan. Maîtres de cours : MM. Crelerot, Cormoret et Vogel, Bellelay.

Confection de clichés pour l'enseignement. Introduction à la photographie, prises de vues. Travail à la chambre noire. Emploi de la projection du film dans l'enseignement.

N. B. — Par suite de circonstances majeures, **le cours de dessin de M. S. Voisard,** destiné aux degrés moyen et supérieur, n'aura pas lieu. Il sera organisé en 1957.

Prix des cours :	*Membres de la S.J.T.M. et R.S. :*	*Non-membres :*
Cours 1 et 2	Fr. 8.—	Fr. 10.—
Cours 3 à 5	Fr. 3.—	Fr. 5.—

Si l'un ou l'autre cours ne peut avoir lieu par suite d'inscriptions insuffisantes, les collègues inscrits seront informés assez tôt pour qu'ils puissent encore s'annoncer au 65e cours normal suisse de Neuchâtel (délai d'inscription : 20 avril).

Les inscriptions pour les cours 1 à 5 sont à adresser jusqu'au 31 mars, au plus tard, à *M. Alb. Berberat, inspecteur scolaire, Sonnhalde 14, Bienne.*

BIBLIOGRAPHIE

Les Editions de « Plaisir de lire », à Lausanne, Clochetons 19, publient essentiellement des romans pour adultes. Nombre d'œuvres cependant — les récits de voyages et d'aventures en particulier — sont d'un intérêt captivant pour les grands élèves de nos classes. Nous signalons entre autres :

Chambrier : Sibylle ou Le Châtelard de Bevaix . . . Fr. 2.50
Daudet : Tartarin sur les Alpes . . . . . 3.—
Lamartine : Christophe Colomb 2.80
Sand : François le Champi 2.80
Daudet : Lettres de mon Moulin 3.20
Arène : La Chèvre d'Or 3.20
Barthelemy : Chez le Docteur Schweizer 3.30
Reuze : Le Véritable Robinson Crusoé ou La Vie étonnante d'Alexandre Selkirk 3.60
Londres : Pêcheurs de perles 3.75
Prestre : La Piste de l'or 3.30

Ces publications sont vivement recommandées aux Bibliothèques scolaires. Réduction de 33 % sur les commandes collectives à partir de

cinq exemplaires. Abonnements donnant la propriété de trois livres pour 7 francs.

Nous rappelons que « Plaisir de lire » ne vise qu'à la diffusion d'œuvres de choix, sans recherche de bénéfice.

LA TEMPÉRATURE DE GERMINATION DES GRAINES DE LÉGUMES

Lorsqu'on met des graines dans le sol, elles s'éveillent à une nouvelle vie. Les facteurs les plus importants pour faire germer ces graines sont l'air (oxygène), l'humidité et la chaleur. Tandis que les pois peuvent germer déjà à une température de 1 à 2 degrés, il faut au moins 8 à 10° pour les haricots. Après avoir germé, tous les légumes doivent pouvoir puiser dans le sol des quantités importantes d'éléments fertilisants. Une bonne fumure de fond favorise grandement le développement des haricots, des carottes, des épinards et des autres légumes. Le fait de semer lors de la préparation des planches 30 à 50 grammes d'Engrais complet Lonza par mètre carré, soit une bonne poignée, stimule la croissance des jeunes plantes et leur permet de passer rapidement et sans accroc le stade critique. L.

Jeune fille de 18 ans étant asthmatique cherche pension auprès d'une famille d'instituteur où elle pourrait apprendre le français. Bonne santé autrement. Alt. min. 1200 m.
Offres avec prix à **Publicitas Sion sous chiffre P 2893 S**

M. O. B. EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES!

Tous les dimanches: par tous les trains avant 8 heures du matin: Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80.

Tous les jeudis et samedis: par les trains de 6 h. 29 et 8 h. 44 de Montreux: Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 7.90.

RENSEIGNEMENTS: GUICHET MOB, MONTREUX, TÉLÉPHONE 6 28 54

ROCHERS DE NAYE

Jours ouvrables jusqu'au 24 mars 1956

Les billets de sport à Fr. 18.60 dès Genève, Fr. 12.30 dès Lausanne, Fr. 9.60 dès Montreux/Territet, Fr. 7.75 dès Glion et Fr. 7.10 dès Caux donnent droit à une journée de libre circulation sur le skilift de Naye.

I. V. A. C.

CENTRE INTERNATIONAL D'AUXILIAIRES VISUELS

Un matériel de projection fixe
sensationnel pour l'Enseignement

Cartes-Dias - Microphotos
Vues géographiques

Représenté pour la Suisse par :

FILMS-FIXES S. A.

Hôtel de Fribourg, Fribourg Tél. (037) 2 59 72

Appareils - écrans - tables de projection Appareils 16 mm. sonore
Devis pour l'équipement complet d'un local scolaire, sans engagement
Catalogue sur demande

VEVEY Téléphone (021) 5 33 53

Voyages Mugellesi

Chaque voyage est accompagné

Du 30 mars au 2 avril — 4 jours **Pâques à Venise . . . Fr. 170.—**

Du 3 au 15 avril — 13 jours **La Sicile,** tout compris . . **Fr. 650.—**
Lausanne-Rome-Messine en train. Le tour de la Sicile en autocar privé. Messine-Palerme-Segesta-Selinunte-Agrigente-Siracuse-Catane (l'Etna) Taormine. En train Taormine-Naples Pompeï-Capri-La Solfatara.

Demandez circulaires détaillées

Partie pédagogique

UN ASPECT DU PROBLEME DES CONTROLES SCOLAIRES

L'exposé qui va suivre est le résumé d'un essai qui s'est déroulé à l'école du Mail durant l'année scolaire 1954-1955.

Avec mes collègues de 6e année, Mlles Constantin, Mathys et M. Bouvier, nous avons décidé d'établir des contrôles dans les diverses disciplines du programme. Ces contrôles se sont déroulés dans les quatre classes parallèles de 6e (2 classes de filles et 2 classes de garçons) représentant de 101 à 115 élèves selon les absences.

Comment avons-nous procédé ? Pour l'élaboration des contrôles, chacun d'entre nous se chargeait de la mise au point d'une épreuve. Ce « premier jet » était ensuite discuté. La discussion portait généralement sur le choix d'un texte, la valeur des questions posées ou leur rédaction, le libellé d'un problème, le champ du programme à délimiter. Seul un esprit de collaboration sans arrière-pensée et une honnêteté professionnelle absolue (respect des consignes, des temps ; aucune remarque tendant à suggérer la réponse, etc.) permettent la réussite d'une telle expérience et lui donne toute sa valeur objective. Je dois rendre hommage à l'esprit d'étroite collaboration de mes collègues, à l'acceptation souriante des critiques, à la bonne grâce avec laquelle se faisaient les corrections, les modifications, les changements même de nos textes.

Quels sont les avantages de ces contrôles ? Tout d'abord, ils sont objectifs. En effet, la personnalité du maître entre pour une part infime dans l'examen de la valeur de l'enfant. Seule l'administration de l'épreuve lui est dévolue. Il n'a ainsi pas la crainte d'être trop sévère ou trop « coulant ». Ensuite, le libellé de l'épreuve n'est pas conçu par l'instituteur pour sa classe. Finalement, ce mode de faire permet une comparaison d'une classe à l'autre, d'un élève par rapport à ses camarades du même degré et presque d'un élève par rapport au quartier. Il donne ainsi au maître l'occasion de contrôler son propre enseignement : lacunes, retard, avance, points sur lesquels il faut particulièrement insister. Encore un avantage, et qui n'est pas des moindres, il permet de renseigner rapidement et objectivement les parents.

Ces contrôles ont eu lieu tous les deux mois. Nous prenions par exemple, chacun d'entre nous un groupe de disciplines. L'un s'occupait du vocabulaire-grammaire et de l'orthographe, l'autre de l'arithmétique et de la géométrie, un autre de l'histoire, le dernier de la géographie.

Tous les deux mois, une rotation intervenait et qui s'était occupé du français passait à l'arithmétique, de l'arithmétique à la géographie et ainsi de suite. Ceci permettait d'habituer les élèves à une tournure d'esprit différente, à un autre mode de pensée.

Malgré les précautions prises, certaines épreuves n'ont pas donné une répartition satisfaisante, c'est-à-dire qu'elle ne se rapprochaient pas suffisamment d'une courbe normale idéale. Elles ont été abandonnées. En outre, pour être sûr que l'échantillon d'élèves du Mail correspondait à l'ensemble de la population, j'ai fait les calculs de comparaisons stati-

stiques nécessaires. (Comparaisons avec les épreuves organisées par le laboratoire de pédagogie expérimentale, sous la direction de M. Roller, en 1949.) Les résultats obtenus sont non significatifs, ce qui, en termes statistiques, exprime que les résultats fournis donnent des écarts si infimes par rapport à une courbe normale (correspondant à l'ensemble de la population) qu'ils sont imputables au hasard seul. Donc, l'échantillon examiné peut alors être considéré comme le représentant de la population.

Quotation. — J'ai calculé pour chaque épreuve, deux échelles. La première, qui consiste à ramener à une échelle de 100 n'importe quelle masse statistique. C'est la méthode du décilage qui donne les résultats en rangs sur 100, le premier ayant obtenu le meilleur résultat, le centième, le plus mauvais. La deuxième est un calcul en écarts-réduits de sept classes * qui correspondent à l'échelle genevoise des sept chiffres de 6 à 0. Sans vouloir entrer dans des détails mathématiques qui nous entraîneraient trop loin, je signale simplement que cette échelle donne le pour-cent de sujets que devraient contenir chaque classe * pour une population supposée infinie. Il est facile, par une simple proportion, de calculer arithmétiquement le pour-cent de sujets d'un échantillon quelconque, pour peu que cet échantillon soit considéré comme normal, ce qui est précisément le cas pour ces épreuves.

Avant de donner les épreuves elles-mêmes avec leur double quotation, je tiens à insister sur les points suivants : 1. Ces exemples ne sont donnés qu'à titre indicatif. 2. Ils sont le fruit d'une expérience que n'importe qui peut refaire, pour peu qu'on s'entoure des précautions déjà citées. 3. La méthode indiquée ici n'est pas une panacée ; elle ne prétend en aucune manière résoudre tous les problèmes de quantification qui se posent à un instituteur. 4. Pour employer les barèmes, il faut être sûr que les populations examinées sont les mêmes. On ne pourrait pas employer les normes que je donne, par exemple à Neuchâtel ou à Sion avant de s'être livré à un contrôle qui déciderait si les élèves de Genève réagissent comme les Neuchâtelois ou les Valaisans. On constate même certaines fois des différences significatives d'un quartier à un autre dans une même ville. 5. Disons pour terminer qu'une trentaine d'épreuves ont été élaborées cette année. La publication complète de ces épreuves serait trop longue. Je me contenterai donc de donner trois épreuves prises dans diverses disciplines et qui démontrent ce que nous venons d'exposer.

Premier exemple : Contrôle de vocabulaire. (Octobre 1954).

Complète par le mot qui convient :

Le facteur procède à la .. (levée) .. de la boîte aux lettres. Ce paquet part de l'.. (expéditeur) .. et parvient au .. (destinataire) .. Dans cette vaste sacoche, voisinent des lettres, un pli, des journaux : c'est le .. (courrier) ... A la poste, je vais au .. (guichet) .. N° 1. Je remplis un bulletin

* On nomme ainsi le découpage que l'on fait dans une courbe. Chacune de ces tranches ou classes comprend un certain pourcentage de sujets, déterminés statistiquement.

de .. (versement) ... L'.. (employé) .. le signe et le .. (timbre) ... Il garde une partie de la formule et me tend un .. (récépissé) ... Un ensemble de formules s'appelle un .. (formulaire) ... 10 pt.

Remarques : Un mot juste mais orthographié faux fait perdre un point. Il n'y a pas de demi-point.

Toute réponse intelligente de la part de l'élève, même si elle ne correspond pas aux réponses données, est acceptée, bien qu'il y ait difficilement équivoque.

Accorde les mots entre parenthèses :

Le long des routes (poudreux), (courir, au présent de l'indicatif, forme affirmative ; 2 pt.) des (poteau) (armer, part. passé ; 2 pt.) d'isolateurs.

Réponds aux questions suivantes :

Poudreux est un .. (adj. qualificatif ; 2 pt.)

A quelle catégorie appartient le verbe courir ? (verbe en s ; 2 pt.)

Quel est son sujet ? Poteaux (2 pt.)

le long des routes est un .. (comp. de lieu ; 2 pt.) 13 pt.

Conjugaison : Etre, subj. présent, je. — Avoir, subj. présent, je.

Donne la terminaison caractéristique d'un verbe en e à la 2e personne du singulier du futur.

MANGIONS : A quels temps, quels modes et quelle personne peut-on trouver un verbe en e écrit de cette manière ?

(Imparfait : 1 pt.; indicatif, 1 pt.; 1re pers. plur.; 1 pt. Idem pour le subjonctif.) Total pour cette dernière question : 6 pt. 9 pt.

Total pour le contrôle : 32 points.

Barèmes :

I. — Barème donnant, d'après les résultats obtenus, le rang sur 100.

Rang	1	10	20	25	30	40	50	60	70	75	80	90	100
Points	30	26	24	23	23	21	20	19	16	15	14	12	5

II. — Barème des chiffres, selon l'échelle genevoise.

Chiffres	6	5	4	3	2	1	0
Points	30-28	27-24	23-21	20-18	17-14	13-9	8-5

Emploi : Un élève qui a totalisé 24 points sur 32, sera vingtième sur 100 et se verra attribuer la note 5.

Un élève qui a obtenu 17 points, sera classé soixante-septième sur 100 (calcul obtenu par interpolation) et se verra attribuer la note 2.

Comme nous pouvons le constater, aucun élève n'a atteint 32 points. Cette constatation n'implique pas que le contrôle effectué soit trop difficile. En effet, chaque enfant est jugé par rapport à l'ensemble de ses camarades du même degré. Nous assistons simplement à un déplacement des résultats dont le maximum se trouve à 30 points. Nous pouvons même être satisfait d'une telle épreuve car elle permettrait de classer un élève particulièrement brillant, la marge de points fonctionnant en quelque sorte comme réserve.

Cette conception du maximum qui se déplace selon les individus

soumis à l'épreuve est parfois difficilement acceptée par certains de nos collègues, surtout lorsqu'il s'agit de fautes et non plus de points. En effet, il arrive qu'un texte particulièrement difficile soit soumis aux élèves. En toute bonne foi, le maître le trouvait de difficulté normale. Les résultats enregistrés montrent que les élèves les plus brillants font, au minimum, quatre fautes. Le rang, et le chiffre le meilleur, partiront de cette base de quatre fautes. On corrige de cette manière, la sévérité éventuelle d'un maître. L'excès contraire se verra, lui aussi, automatiquement corrigé.

Autre remarque : Il a fallu, parfois, dissocier les résultats obtenus par les filles de ceux des garçons, la courbe donnée par les résultats enregistrés par les deux sexes se différenciant nettement. Ce n'était pas le cas dans le contrôle que je viens de présenter.

Je me contenterai de donner les deux derniers contrôles à titre indicatif et sans commentaires.

Géographie (Décembre 1954). — Les élèves avaient à revoir les cantons suivants : Uri, Schwytz, Unterwald, Lucerne, Glaris, Zoug, Berne et Zurich. Il s'agissait de connaître des généralités sur les cantons cités. Voici les questions qui furent posées :

1. Deux sommets se regardent sur la rive gauche et la rive droite du lac des Quatre Cantons. Donne leur nom ! (Righi et Pilate). Un croquis était dessiné au tableau. 2 pt.
2. 2 sommets, comme deux frères siamois, contemplent Brunnen, Schwytz et la ligne du Gothard ! Quel est leur nom ? (Mythen). 1 pt.
3. Donne le nom d'une ville du canton de Berne connue par ses hauts fourneaux ! (Choindez.) 1 pt.
4. Cite le nom du seul canton industriel des Alpes. (Glaris.) 1 pt.
5. Donne le nom d'une ville du Plateau bernois, centre horloger et industriel, appelée volontiers «la ville de l'avenir». (Bienne.) 1 pt.
6. A votre avis, parmi les divers cantons étudiés cette année, quel est celui qui est :
   le plus pauvre ? (Uri), le plus industriel ? (Zurich), le plus grand ? (Berne), le plus petit ? (Zoug), qui appartient à 4 régions naturelles ? (Berne), qui possède l'ouvrage d'art le plus audacieux ? (Uri), dont le chef-lieu est le centre principal du tourisme suisse ? (Lucerne). 7 pt.
7. Croquis au tableau représentant la Linth, le lac de Walenstadt, le lac de Zurich. Questions : le lac de Zurich est-il en amont ou en aval du lac de Walenstadt ? Dans quelle direction coulent les eaux de la Linth avant de se jeter dans le lac de Walenstadt ? 2 pt.
8. Donne le nom de deux tunnels importants situés dans les cantons étudiés : (Gothard et Lötschberg) ;
   d'un centre fédéral d'entraînement physique et de sports :

(Macolin) ; 1 pt.
de la ville située entre les lacs de Thoune et Brienz : (Interlaken) ; 1 pt.
le nom des 4 cantons qui entourent le lac du même nom : (Uri, Schwytz, Unterwald, Lucerne) ; 1 pt.
une ville célèbre par ses poteries : (Langenthal). 1 pt.

22 pt.

I. Barème des rangs sur 100.

Rang	1	10	20	25	30	40	50	60	70	75	80	90	100
Points	21	19	17	17	16	15	14	13	12	11	11	9	5

Remarque : Quand on rencontre deux fois le même chiffre, comme entre 20 et 25, 75 et 80, on prend la moyenne, ce qui donne 23 pour 17 points et 78 pour 11 points, par excès.

II. Barème des chiffres.

Chiffres	6	5	4	3	2	1	0
Points	21-20	19-17	16-15	14-13	12-10	9-7	6-5

Dernier exemple :

1. Souligne la plus grande des deux surfaces : dm² 3,25 ou cm² 32,5 ; km² 2,04 ou dam² 2040. 2 pt.
2. Que représente le chiffre 5 dans 5 462 437 m² ; 153 891 mm² ? 2 pt
3. Transforme en m² : 8 hm² ; 13 596 cm². 2 pt.
4. On divise un terrain en 2 parcelles : l'une de 3 ha 8 a 5 m², l'autre de 310 a ½. Quelle est en ha la surface totale du terrain ? 3 pt.
5. $\frac{3}{5} = \frac{21}{.} \quad \frac{.}{100} \quad \frac{36}{.} \quad \frac{.}{25}$ 4 pt.
6. Range dans l'ordre croissant : 3/11, 10/11, 6/11, 2/11. 2 pt.
7. Classe dans l'ordre décroissant : 3/10, 3/4, 3/7, 3/8. 2 pt.
8. Un carré de 3 cm de côté représente les 6/10 d'un rectangle. Dessine le rectangle. 2 pt.
9. Voici 2 fractions : 1/3 et 1/3. Si je te dis qu'elles ne représentent pas du tout la même quantité, comment peux-tu l'expliquer ? 2 pt.
10. Vide, un seau pèse 3,7 kg. Rempli d'eau aux 3/4, il pèse alors 14,2 kg. Calcule sa contenance en litres. 5 pt.

I. Barème des rangs sur 100.

Rang	1	10	20	25	30	40	50	60	70	75	80	90	100
Points	26	24	21	20	19	18	16	13	11	10	8	6	3

II. Barème des chiffres.

Chiffres	6	5	4	3	2	1	0
Points	26-24	23-20	19-16	15-12	11-9	8-6	5-3

En terminant, je voudrais encore souligner un avantage de ce genre de recherches. Si l'on groupe les résultats de diverses disciplines, il est possible de juger les classes les unes par rapport aux autres et d'obtenir ainsi, en début d'année, une image très fidèle de la valeur des élèves qui nous sont attribués.

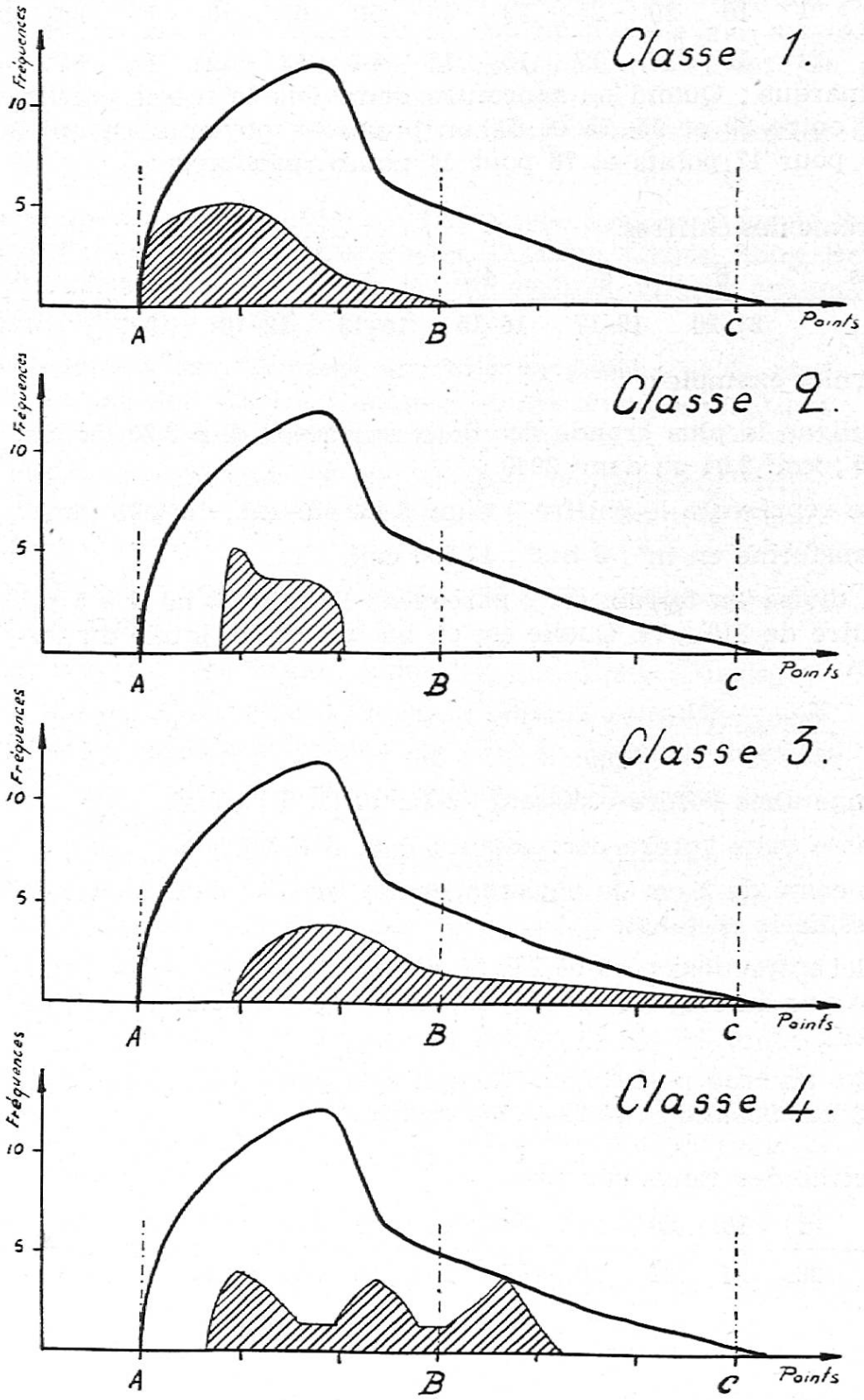

Explication de ces courbes : La ligne enveloppante représente la masse totale des élèves des 4 classes examinées. Nous constatons déjà dans ce graphique deux éléments parfaitement distincts. En effet, nous pouvons dire que la portion de courbe comprise entre A et B représente la masse des élèves pouvant suivre un programme primaire normal et la portion de courbe comprise entre B et C celle des élèves qui auront de la peine à suivre ou qui ne suivront pas du tout. Ces résultats ont été enregistrés au début du mois d'octobre, soit après 1 mois de travail. L'hypothèse que j'avais émise à cette époque s'est pleinement vérifiée lors de l'enregistrement des résultats finals, au mois de mai de l'année suivante.

Les surfaces de courbes hachurées représentent à l'intérieur de la masse générale, les élèves des 4 classes examinées. Nous constatons les faits suivants : la classe 1 est sans aucun doute possible, la « plus forte » des 4 classes confrontées. Elle a en effet une tête d'élèves brillants et ne possède que très peu d'élèves qui sont au-delà du repère B.

La classe 2, n'a ni élèves brillants, ni mauvais élèves. Elle représente une bonne masse homogène qui fera son petit bonhomme de chemin tout au long de l'année, sans éblouir certes, mais sans essuyer d'échecs ni poser de graves problèmes au pédagogue. La classe 3 n'a pas d'élèves brillants, mais par contre elle présente une « queue » d'élèves faibles. Elle fait augurer pour le maître, d'une année pénible et fertile en problèmes. (En effet, 11 élèves sur 30 ont doublé leur année et 2 ont passé à l'essai.) La classe 4 n'a pas d'élèves brillants. Elle présente une série d'élèves faibles mais cependant moins faibles que ceux de la classe 3. Là, de nouveau, une « année-problème » s'ouvre devant le maître.

Sans considérer ces recherches comme une panacée, je trouve cependant qu'elles présentent suffisamment d'avantages pour qu'on s'y intéresse. Elles sont maintenant assez sûres pour permettre, au départ, une hypothèse qui se vérifie dans le 95 % des cas envisagés, ce qui n'est déjà pas si mal. On voit tout le bénéfice que l'on peut en tirer lorsqu'on s'attaque au problème de l'homogénéité des classes, de l'adaptation du travail aux élèves, de ce célèbre « travail sur mesure » pratiquement irréalisable dans des classes à gros effectif et qui présentent en plus, un mélange intellectuel d'élèves par trop grand, ce qui est le cas dans nos exemples 3 et 4. J'ai fait grâce au lecteur, dans cet exposé, des calculs statistiques qui permettent d'arriver aux conclusions que je viens de présenter. Je signale cependant aux collègues qui s'intéresseraient à la question, une excellente petite brochure, dont on a du reste déjà parlé dans ces colonnes. C'est celle de M. Gaston MIALARET, « L'éducateur et la méthode des tests » parue aux éditions du Scarabée. On trouve résumé en quelque 130 pages, l'essentiel de la question, le tout présenté d'une manière claire et simple dans une typographie agréable. Et si l'on veut quelque chose de plus substantiel, on peut lire « Les méthodes statistiques en psychologie et en pédagogie » de M. Hardi FISCHER, paru à Delachaux. L'auteur, en plus de considérations personnelles, livre au lecteur une synthèse des recherches entreprises par FAVERGE, GOGUELIN, THOMSON, VERNON et FISCHER.

Pour conclure, disons qu'il vaut la peine de creuser ces problèmes

toujours plus avant. La voie esquissée par Claparède, malgré les erreurs et les exagérations qui ont pu être commises, s'ouvre sur un champ encore peu exploré mais non dénué d'intérêt. Si la théorie, parfois bien loin de la réalité, trouve une confirmation dans le travail même du pédagogue, c'est qu'elle possède un fond de vérité non négligeable, doublé d'une rigueur scientifique qui fait table rase de tout apriorisme.

Et dans ces conditions, pourquoi se priver d'un instrument de travail qui, comme je le relevais dans l'introduction, ne peut que nous aider dans notre tâche quotidienne.

Hermance, le 23 janvier 1956. *D. Massarenti.*

AVEC MOLIÈRE EN ALLEMAGNE

C'est l'excellente Revue de notre ami Alexis Danan « Les Cahiers de l'Enfance » qui, par la plume de Pierre Monteils, sous-intendant universitaire au Lycée de Nîmes, nous parle du magnifique mouvement soutenu par le journal « L'Ecole Buissonnière » : organisation de fêtes théâtrales, de matinées dansantes, réceptions officielles offertes aux équipes sportives qui viennent jouer à Nîmes, participation aux campagnes d'entraide, correspondance internationale ; ce vaste champ d'action est dirigé par un comité de 30 élèves et de vingt adultes. Cette année, à Pâques, deux équipes de football, plus une troupe théâtrale interscolaire, la « Compagnie des Arènes » eurent le courage d'offrir à quatre petites villes allemandes, Mayence, Alfeld, Hanovre et Hildesheim, la comédie-ballet de Molière « Le Malade imaginaire », plus quelques fables de La Fontaine mimées par les élèves ; 52 représentants en tout, des membres des Ecoles secondaires de Nîmes. Partis de Nîmes le 6 avril au matin, ils arrivèrent à Bâle le soir du 7, d'où ils gagnèrent Mayence, puis Alfeld, où mille personnes les attendent sur la Marktplatz où se trouvent également les autorités universitaires et civiles. Le vendredi 15, la Compagnie des Arènes donne une dernière représentation à Hildesheim. A 20 heures, ce sont les adieux au Collège d'Alfeld ; un bal termine parfaitement le séjour. A minuit, ils retrouvent leur car pour le chemin du retour. Une difficulté se présentait pour le « Malade imaginaire » : il était impossible aux responsables d'emmener une troupe de ballets. Or, il aurait été très dommage de supprimer le ballet du second acte. Cette difficulté fut résolue de façon très originale par une collaboration artistique franco-allemande sans doute unique dans les troupes d'amateurs. En effet, c'est le Corps de ballets du Collège d'Alfeld qui, sur une musique de Mozart, jouée par l'orchestre du Collège d'Alfeld, interpréta la fantaisie dansée du second acte, s'intégrant parfaitement à la troupe française, aussi bien à Alfeld qu'à Hanovre et à Hildesheim. Alfeld est une petite ville industrielle de 17 000 habitants. Or, dans cette petite ville, il s'est trouvé huit cents personnes pour venir applaudir Molière, **joué en français par une troupe scolaire française.** Bien plus : les places étaient toutes louées dix jours avant la représentation et près de deux cents personnes durent retourner chez elles, ne pouvant trouver de place dans une salle pleine à craquer.

Les applaudissements qui rappelèrent la troupe française trois fois à Alfeld, cinq fois à Hanovre, sept fois à Hildesheim furent bien plus que des applaudissements de sympathie ou de politesse. Les jeunes acteurs français ont compris à des signes qui ne trompent pas que la pièce avait passé la rampe, comme devant un public français. C'est que les collèges de toutes ces villes avaient inscrit à leur programme le « Malade imaginaire » et les Fables de La Fontaine. Rien que dans la petite ville d'Alfeld », plus de 400 exemplaires du « Malade imaginaire » avaient été vendus par les libraires.

Dans toutes ces villes, la presse allemande fut unanime à louer la valeur des artistes amateurs français, de qui la mimique et les jeux de physionomie avaient été particulièrement appréciés. La très sérieuse « Allgemeine Zeitung » et d'autres journaux parlent du triomphe des acteurs de la « Compagnie des Arènes » et n'hésitent pas à comparer cette troupe d'amateurs à une « Kleine Comédie Française » (Allgemeine Ztg. 16-17 avril 1955). A Hanovre, le directeur du Lycée n'a pu satisfaire que 1600 demandes sur les 3000 qui lui étaient parvenues. A Hildesheim enfin, le ballet comique des médecins, dans le « Malade » se termina sur un tonnerre d'applaudissements. Après le 7e rappel, une jeune Allemande monta sur la scène et offrit à M. Yves Pradel, directeur et metteur en scène de la Compagnie des Arènes, un bouquet d'œillets bleus, blancs et rouges dans lequel se trouvait une carte portant ces simples mots : « Revenez bientôt ». Et c'est de toutes les villes, où nous sommes allés que nous ont été exprimés des vœux semblables : si des troupes françaises de la valeur de la Compagnie des Arènes viennent en Allemagne, le plus souvent possible, elles y seront toujours bien accueillies « si elles viennent nous donner cette douce et harmonieuse image de la France, que vous avez su nous faire aimer. »

Tous nos élèves français logeaient chez leurs camarades allemands. Aucun des nôtres ne savait un mot d'allemand. Et le miracle, c'est que les conversations ne languissaient pas, et que le contact fut très facile : de jeunes Allemands, qui n'étaient jamais venus en France, parlaient un français des plus corrects. C'est tout à l'honneur de leurs professeurs.

L'accueil des familles et des autorités fut véritablement émouvant. A Mayence, les jeunes sportifs logeaient chez les familles des jeunes Allemands. Le matin du dimanche de Pâques, ils avaient les bras chargés de cadeaux, et tous racontèrent de quelle merveilleuse façon on les avait reçus.

C'est à Alfeld, où nous demeurâmes cinq jours, que chaque Français a pu apprécier la cordialité allemande. Très franchement, nous nous attendions à être bien reçus. Mais, dix ans après la guerre, alors que les troupes françaises sont encore en Allemagne, alors que beaucoup de problèmes se posent encore entre nos deux pays, nous ne pouvions prévoir un accueil si fraternel, si empressé. Chacun de nous pourrait en dire très long sur les attentions touchantes qui nous ont été continuellement témoignées. Le lapin de Pâques, qui apporte au matin de Pâques des œufs multicolores et des cadeaux aux petits enfants allemands, n'a oublié aucun des nôtres...

L'accueil officiel ne le céda en rien à l'accueil des familles. A Mayence, le Touring-Club nous avait préparé un copieux goûter. Nous devions arriver à 16 heures ; par suite d'une panne malheureuse, nous n'arrivâmes qu'à 19 h. 45. Pourtant, personne ne s'était découragé. M. Bender, professeur au Lycée dit en quelques phrases en français, ce premier contact entre Nîmes et Mayence, souhaitant qu'il fût suivi de beaucoup d'autres. A Alfeld, une réception officielle eut lieu à l'Hôtel de Ville, en présence de tout ce que la ville compte de personnalités : les discours furent imprimés le lendemain, en français, dans les journaux locaux. Le drapeau français flottait sur la façade de l'Hôtel de Ville, un symbole qui avait sa valeur en pleine période électorale. Lors de la soirée dansante terminale, le directeur du collège d'Alfeld trouva les mots qu'il fallait pour tirer la leçon de ces rencontres : « Un livre allemand vient de paraître, dit-il, qui est intitulé : « Mille Ponts ». En le lisant, il y a quelques jours, je pensais à votre venue. De tous les ponts qui unissent la France à l'Allemagne, celui que vous avez vous-mêmes bâti est sans doute un des plus solides et des plus valables... »

Bien d'autres faits seraient à citer ; ainsi ce guide officiel qui nous attendait à Hanovre, à l'entrée de la ville, et qui, après nous avoir souhaité la bienvenue, se mit à notre disposition, pendant toute la matinée, pour nous faire visiter cette cité meurtrie.

Comme l'a écrit l'« Alfelder Zeitung », nous avons posé à Alfeld une petite pierre dans la construction d'une Europe plus fraternelle. Nous avons promis à nos hôtes d'être en France des témoins fidèles de leur côté.

Sans doute, on nous blâmera, on l'a déjà fait. Assez de ressasser les vieux griefs. Nous ne trahissons pas nos morts et nos martyrs en cherchant, de bonne foi, à construire un avenir meilleur sur l'amitié et par l'amitié.

(Résumé par Alice Descœudres.)

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LA PIE

Margot revient à son vieux nid
et le trouve à la même place,
tout de travers et mal bâti ;
un vilain nid, un nid d'agasse.
Pourvu que les œufs soient au sec,
ça lui suffit, elle est contente.
Elle crie et croit qu'elle chante
et, du jour, ne ferme le bec.

(Ce texte a déjà paru dans « Papillons » et dans l' « Educateur » du 20 mars 1937.)

Dès 7 ans.

Trois livres

sélectionnés pour l'école

Regards sur la Suisse

Ce petit ouvrage répond aux mille questions des origines, de la formation et du développement de notre pays. 162 pages, nombreux dessins dans le texte, 24 planches en couleurs. Prix **Fr. 3.—***

La Suisse vue d'avion

Magnifique volume réalisé en collaboration avec la Swissair. L'histoire, la géographie, la vie des campagnes, la formation des localités, la vie communautaire, l'effort des hommes, tour à tour illustrés par de splendides photos en couleurs. 124 pages, 48 planches en couleurs, principaux types d'avions se posant sur nos aéroports. Prix **Fr. 4.80***

Le Jeune Inventeur

Un livre qui passionne la jeunesse éprise de jeux, d'aventures, d'expériences amusantes, de bricolage. 160 pages, multiples dessins dans le texte, 50 images en couleurs. Prix **Fr. 6.—***

Les prix s'entendent images non comprises. Elles sont offertes gratuitement en échange de bons-images délivrés par: Chocolats SUCHARD - Savonnerie SCHNYDER - Chocolats NOZ - Fromages BAER - Produits RESO - Thé TALANDA - Biscuits OULEVAY - Vinaigre et moutarde CHIRAT - Moutarde MONT D'OR. (Les points Adula et Juwo sont également valables*).

Attention: Toute commande transmise au moyen du coupon ci-bas bénéficiera de **20 points gratuits.**

COUPON

Je commande le livre (à souligner): «Regards sur la Suisse» **Fr.3.-**; «La Suisse vue d'avion» **Fr. 4.80**; «Le Jeune Inventeur» **Fr. 6.-** et verse aujourd'hui le montant correspondant sur le compte de chèques IV. 4069, Avanti Club, Neuchâtel, en inscrivant le titre désiré au dos du bulletin de versement.

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: ..... E.C.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

La Pouponnière
Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille expérimentées.

★

Institution reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus à disposition.

★

Travail assuré par l'Ecole

MONTREUX, 10 mars 1956 XCII^e année — N° 10

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces :
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

LEHRMITTEL S. A. - BALE

Maison suisse spécialisée en matériel d'enseignement et de démonstration

Matériel de projection

Organisme de vente du « Cliché Scolaire Suisse »

A partir du 25 février 1956 seront livrables les trois premières rangées de la nouvelle série de dias scolaires suisses, 5 × 5 cm, à savoir :

les cantons : **GRISONS, TESSIN** et **VALAIS**

et, à partir du 15 mars 1956, les séries spéciales :

LA VIE DU PAYSAN DE MONTAGNE et **EMMENTAL** (BE)

Extrait du restant de notre programme de projection — V-Dias en couleurs

Géographie

Afrique : Aspect et relief. Climat et végétation. Les animaux. Races, peuples et civilisation. Economie des indigènes. Economie moderne et civilisation.

Islande : Le pays. Homme et économie.

Allemagne : Gain de terrain côtier sur la mer. La digue. La Niederweser. Le bassin de la Ruhr. Le port de Duisburg. La province de Berg.

Finlande. Laponie. Suède. Groenland. Hollande. Espagne. Yougoslavie. Cartes géographiques sous forme de diapositifs, etc.

Zoologie

Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens. Poissons. Insectes. Araignées et crustacés. Mollusques. Vers. Animaux à piquants. Les éponges d'eau douce, les coraux, les polypes, etc.

Botanique

Riz : Plantation et récolte. L'étang. La plage. Marais. Plantes carnivores. Champignons. Parasitisme et symbiose des plantes. La forêt de conifères. La forêt de cupuliféracés.

Art et histoire de l'art

Art égyptien. Baroque et Rococo. Gothique. Chefs-d'œuvre picturaux. Ville médiévale, etc.

SCALA-Diapositifs de FLORENCE : Galleria degli Uffizi. Museo di S. Marco. Galleria dell'Accademia. Galleria Palatina, Palazzo Pitti. 800 Francese.

SAFU — Diapositifs (noir/blanc), programme complet.

Envois à l'examen sur demande.

Appareils de projection

de toutes sortes et accessoires

Le plus grand choix en cartes murales géographie-histoire.
(Westermann, Flemming, Perthes, Wenschow, etc.)

Sciences naturelles : squelettes humains, modèles anatomiques (Somso), préparations de tous genres (Schlüter). Technologies.

Physique-Chimie : Appareillages PHYWE, UTZ et autres.

Tableaux et images murales : plus de 400 sujets répartis sur tous les domaines.

Géologie-Minéralogie : Dr. KRANTZ et KOSMOS.

Tables d'expérimentation (pour instituteurs et élèves)
Armoires pour produits chimiques et matériel, etc. — salles de physique — laboratoires.
Fabrication suisse KILLER — Wil/Turgi
Représentation exclusive pour la Suisse

Appareillages de production de courant et tableaux de commande universels SIEMENS. Fabrication suisse. Spécialement conçus pour écoles secondaires et professionnelles.

Catalogues et offres sur demande